



Renseignements sur ma démarche

Par **Elias88**, le **21/06/2021** à **22:35**

Bonjour

C'est Ilyes souissi, je suis titulaire d'une autorisation provisoire pour séjour et travail délivrée le 31/07/2020 et terminée le 31/01/2021.

J'ai déjà obtenu ma autorisation de travail le 5/02/2021. Je voudrais vous demander svp si je dois attendre une convocation de la part de la préfecture ou plutôt prendre un rendez-vous pour déposer les documents nécessaires pour la démarche d'obtention de la carte de séjour. Je comprends pas si je fais partie de la catégorie première demande ou renouvellement.

Merci beaucoup
Cordialement

Par **Tisuisse**, le **22/06/2021** à **08:48**

Bonjour,

Prenez rendez-vous en préfecture. Ce sont eux qui traitent et délivrent les titres de séjour.